

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le mercredi 5 septembre 2018 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente  
Monsieur Jacques Daigle, vice-président  
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire  
Madame Manon Aubry, commissaire  
Monsieur Jean-François Laflèche, commissaire  
Madame Manon Lambert, commissaire  
Madame Colette Vézina, commissaire  
Monsieur Dany Boudreault, commissaire parent

Absence :

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général  
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Michael Provencher, secrétaire général

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 07.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE14-381-1809

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 20 AOÛT 2018

CE14-382-1809

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 20 août 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Colette Vézina que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

- CE14-383-1809 3.01 COMPTES À PAYER 2018-2019
- Monsieur Jean-François Laflèche propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 16 août 2018 au 30 août 2018.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- 4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL
- 5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES
- 6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- CE14-384-1809 6.01 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME MARIE-LYNE DUBOIS
- Madame Colette Vézina propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Marie-Lyne Dubois soit engagée selon les critères suivants :
- Raison d'engagement
- Comblé un poste vacant en francisation au secondaire
- Statut d'emploi, pourcentage, champ
- Enseignante régulière à temps plein  
Champ 20
- Tâche éducative, école
- 28,8 pér. de 75 min. / 9 jrs  
École secondaire Le boisé
- Période d'engagement
- À compter du 22 août 2018
- Détail
- Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-385-1809 6.02 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME ÉMILIE LAVERTU
- Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Émilie Lavertu soit engagée selon les critères suivants :
- Raison d'engagement
- Comblé un poste vacant en adaptation scolaire au primaire

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 01

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École La Myriade J.-P.-H.-Massicotte

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

6.03 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME ANN-MARIE BROCHU

CE14-386-1809

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Ann-Marie Brochu soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en adaptation scolaire au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 01

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École La Myriade J.-P.-H.-Massicotte

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

6.04 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME KATRY GOUPILLE

CE14-387-1809

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Katry Goupille soit engagée selon les critères suivants :

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en adaptation scolaire au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 01

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
Écoles La ribambelle Wilfrid-Labbé et Monseigneur-Milot

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.05 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME MARIE-JOSÉE POIRÉ

CE14-388-1809

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des  
dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a  
trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Marie-Josée  
Poiré soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en adaptation scolaire au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 01

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
Écoles Notre-Dame-de-l'Assomption (Victoriaville) et Cascatelle

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-389-1809

6.06 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME ANNE-MARIE LAVIGNE

Monsieur Jean-François Laflèche propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Anne-Marie Lavigne soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en adaptation scolaire au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 01

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
Écoles Pie-X, Centrale (St-Samuel) et Amédée-Boisvert

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-390-1809

6.07 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME MARIE-ÈVE LÉVESQUE-LEMIEUX

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Marie-Ève Lévesque-Lemieux soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en adaptation scolaire au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 01

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.08 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME ROXANE ANGERS

CE14-391-1809

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Roxane Angers soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en adaptation scolaire au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 01

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
Écoles Jean-Rivard (Plessisville), Jean-XXIII (Inverness), Marie-Immaculée (Ste-Sophie) et Saint-Coeur-de-Marie (St-Pierre-Baptiste)

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.09 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME VALÉRIE MORIN

CE14-392-1809

Madame Colette Vézina propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Valérie Morin soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au préscolaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 02

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Sacré-Coeur (Princeville)

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.10 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME ANNE-MARIE BRINDLE

CE14-393-1809

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Anne-Marie Brindle soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au préscolaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 02

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Sainte-Thérèse (Val-Alain)

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.11 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME STÉPHANIE FORTIER

CE14-394-1809

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Stéphanie Fortier soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au préscolaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 02

Tâche éducative, école

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

2 760 min. / 10 jrs  
Centre préscolaire La Samare

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.12 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME EMELY HAWEY

CE14-395-1809

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Emely Hawey soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au préscolaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 02

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Jean-XXIII (Inverness)

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.13 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME STÉPHANIE CAMIRÉ

CE14-396-1809

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Stéphanie Camiré soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ



PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Saint-David

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.14 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME AUDREY TARDIF-LEBLANC

CE14-397-1809

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Audrey Tardif-Leblanc soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Le manège

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.15 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME AMÉLIE POLIQUIN

CE14-398-1809

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Amélie Poliquin soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
Écoles Monseigneur-Grenier et Notre-Dame-de-l'Assomption  
(Daveluyville)

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.16 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME GABRIELLE FRADETTE POULIN

CE14-399-1809

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des  
dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a  
trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Gabrielle  
Fradette Poulin soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Monseigneur-Milot

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

CE14-400-1809

6.17 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME AUDRÉE ROUSSEAU

Madame Colette Vézina propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Audrée Rousseau soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Pie-X

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-401-1809

6.18 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME AUDREY GIROUARD

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Audrey Girouard soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Sacré-Coeur (Princeville)

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.19 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME VALÉRIE DANEULT

CE14-402-1809

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Valérie Daneault soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Notre-Dame (Plessisville)

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.20 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME ROSEMARIE LEMIEUX

CE14-403-1809

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Rosemarie Lemieux soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Notre-Dame (Plessisville)

Période d'engagement

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.21 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME MARIE-PIER BOLDDUC

CE14-404-1809

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Marie-Pier Bolduc soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Jean-Rivard (Plessisville)

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.22 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME ÉVELYNE HÉBERT-MARTEL

CE14-405-1809

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Évelyne Hébert-Martel soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

2 760 min. / 10 jrs  
École Jean-XXIII (Inverness)

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.23 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME ANNIE RIOUX-BOURASSA

CE14-406-1809

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Annie Rioux-Bourassa soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Saint-Coeur-de-Marie (Tingwick)

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.24 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME CINDY ST-HILAIRE

CE14-407-1809

Madame Colette Vézina propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Cindy St-Hilaire soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École La Sapinière

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.25 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME VANESSA JUTRAS

CE14-408-1809

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Vanessa Jutras soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École La Sapinière

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.26 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME CYNTHIA-ANN LEBLANC

CE14-409-1809

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Cynthia-Ann Leblanc soit engagée selon les critères suivants :

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Raison d'engagement

Comblen un poste vacant en anglais au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 04

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
Écoles Saint-David, Sainte-Famille (Victoriaville), Notre-Dame  
(Plessisville) et Jean-Rivard (Plessisville)

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.27 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME JOANIE MOREAU

CE14-410-1809

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des  
dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a  
trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Joanie Moreau  
soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblen un poste vacant en anglais au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 04

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
Écoles Notre-Dame (Plessisville) Jean-XXIII (Inverness), Marie-  
Immaculée (Ste-Sophie) et Saint-Coeur-de-Marie (St-Pierre-Baptiste)

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ



**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-411-1809

6.28 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MONSIEUR DANY HÉBERT

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Dany Hébert soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblent un poste vacant en éducation physique et à la santé au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignant régulier à temps plein  
Champ 05

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
Écoles La Myriade J.-P.-H.-Massicotte, Jean-Rivard (Plessisville) et  
Saint-Coeur-de-Marie (Tingwick)

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-412-1809

6.29 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MONSIEUR JEAN CHAPLEAU

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Jean Chapleau soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblent un poste vacant en anglais au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignant régulier à temps plein  
Champ 08

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 jrs  
École alternative La Fermentière

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.30 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MONSIEUR TOMMY LAFONTAINE

CE14-413-1809

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Tommy Lafontaine soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblent un poste vacant en éducation physique et à la santé au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignant régulier à temps plein  
Champ 09

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Sainte-Marie (Princeville)

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.31 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME ROXANNE LABARRE

CE14-414-1809

Madame Colette Vézina propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Roxanne Labarre soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblent un poste vacant en français au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 12

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 jrs  
École Sainte-Marie (Princeville)

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.32 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME STÉPHANIE LACOURSIÈRE

CE14-415-1809

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Stéphanie Lacoursière soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en français au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 12

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 jrs  
École Sainte-Marie (Princeville)

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.33 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME KARINE BEAUDOIN-MILLER

CE14-416-1809

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Karine Beaudoin-Miller soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en mathématique et sciences au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 13

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 jrs  
École secondaire Le tandem

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.34 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME MEGGIE CROTEAU

CE14-417-1809

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Meggie Croteau soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en mathématique et sciences au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 13

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 jrs  
École secondaire Le boisé

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.35 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MONSIEUR HUGO LAMONTAGNE

CE14-418-1809

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Hugo Lamontagne soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en univers social au secondaire

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignant régulier à temps plein  
Champ 17

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 jrs  
Polyvalente La Samare

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

6.36 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME CAROLINE JACQUES

CE14-419-1809

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des  
dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a  
trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Caroline  
Jacques soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblent un poste vacant en univers social au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 17

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 jrs  
École Sainte-Anne (Daveluyville)

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

6.37 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME CYNTHIA BERNIER

CE14-420-1809

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des  
dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a  
trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Cynthia  
Bernier soit engagée selon les critères suivants :

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au préscolaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 02

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Saint-David

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.38 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME YANSIA DUMONT

CE14-421-1809

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des  
dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a  
trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Yansia  
Dumont soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Notre-Dame-de-l'Assomption (Daveluyville)

Période d'engagement

À compter du 22 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-422-1809

6.39 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME ISABELLE POIRIER

Madame Colette Vézina propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption (Victoriaville), soit attribué à madame Isabelle Poirier selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
18,87 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-423-1809

6.40 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME VICKY LAPLANTE

Monsieur Jean-François Laflèche propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école communautaire l'Eau Vive, soit attribué à madame Vicky Laplante selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
22,40 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

CE14-424-1809

6.41 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME VALÉRIE DESROCHERS

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école communautaire l'Eau Vive, soit attribué à madame Valérie Desrochers selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
17,12 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-425-1809

6.42 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME MÉLANIE LEBLANC

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école communautaire l'Eau Vive, soit attribué à madame Mélanie Leblanc selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
12 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ



**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-426-1809

6.43 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME GENEVIÈVE RAYMOND

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Centrale (St-Samuel), soit attribué à madame Geneviève Raymond selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
16 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-427-1809

6.44 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME KARINE LORD

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption (Daveluyville), soit attribué à madame Karine Lord selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
24 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-428-1809

6.45 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME JUSTINE BRÛLARD

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Notre-Dame (Plessisville), soit attribué à madame Justine Brûlard selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
16,65 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-429-1809

6.46 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME MYRIAM COUTURE

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Sainte-Julie (Laurierville), soit attribué à madame Myriam Couture selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
21 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-430-1809

6.47 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME MAUDE CÔTÉ

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Jean-Rivard (Plessisville), soit attribué à madame Maude Côté selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
16,65 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-431-1809

6.48 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME JULIE DE SERRES

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Saint-Coeur-de-Marie (Tingwick), soit attribué à madame Julie De Serres selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
16 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-432-1809

6.49 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME  
MÉLANIE PÉPIN

Monsieur Jean-François Lafèche propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Monique-Proulx, soit attribué à madame Mélanie Pépin selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
20,32 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-433-1809

6.50 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME  
ROSE VADEBONCOEUR

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Monique-Proulx, soit attribué à madame Rose Vadeboncoeur selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
20 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-434-1809

6.51 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME  
MARIE-CLAUDE GAGNÉ

Monsieur Jean-François Lafèche propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Saint-Médard, soit attribué à madame Marie-Claude Gagné selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
19,15 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-435-1809

6.52 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME  
VÉRONIQUE VALLÉE

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Cascatelle, soit attribué à madame Véronique Vallée selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
16 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-436-1809

6.53 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MONSIEUR  
JEAN-PHILIPPE BOULIANE-SICOTTE

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicien en éducation spécialisée à l'école secondaire Le tandem, soit attribué à monsieur Jean-Philippe Bouliane-Sicotte selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
15 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-437-1809

6.54 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME  
MARIA DEL CARMEN CASTILLO CARRERA

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Le boisé, soit attribué à madame Maria Del Carmen Castillo Carrera selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
22 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-438-1809

6.55 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME JESSICA ANGERS

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à la Polyvalente La Samare, soit attribué à madame Jessica Angers selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
16 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-439-1809

6.56 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME VALÉRIE DESROCHERS

Madame Colette Vézina propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de préposée aux élèves handicapés à l'école communautaire l'Eau Vive, soit attribué à madame Valérie Desrochers selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
12,88 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-440-1809

6.57 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME  
MÉLANIE PÉPIN

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de préposée aux élèves handicapés à l'école secondaire Monique-Proulx, soit attribué à madame Mélanie Pépin selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
10,68 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-441-1809

6.58 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME  
JESSICA ANGERS

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de préposée aux élèves handicapés à la Polyvalente La Samare, soit attribué à madame Jessica Angers selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
8 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ



**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-442-1809

6.59 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME VÉRONIQUE VALLÉE

Monsieur Jean-François Laflèche propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de préposée aux élèves handicapés à l'école Cascatelle, soit attribué à madame Véronique Vallée selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
5,19 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-443-1809

6.60 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME GENEVIÈVE RAYMOND

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de préposée aux élèves handicapés à l'école Centrale (St-Samuel), soit attribué à madame Geneviève Raymond selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
4,94 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

CE14-444-1809

6.61 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME ISABELLE MORIN

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Isabelle Morin soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en santé

Statut d'emploi, spécialité

Enseignante régulière à temps plein  
Spécialité 19

Tâche éducative annuelle, centre

720 heures  
Centre de formation professionnelle Vision 20 20

Période d'engagement

À compter du 3 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-445-1809

6.62 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME RACHEL HUDSON

Madame Colette Vézina propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Rachel Hudson soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en santé

Statut d'emploi, spécialité

Enseignante régulière à temps plein  
Spécialité 19

Tâche éducative annuelle, centre

720 heures  
Centre de formation professionnelle Vision 20 20

Période d'engagement

À compter du 3 août 2018

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.63 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MONSIEUR MARTIN TREMBLAY

CE14-446-1809

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Martin Tremblay soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en bâtiments et travaux publics

Statut d'emploi, spécialité

Enseignant régulier à temps plein  
Spécialité 7 (sous-spécialité 7.2 plomberie-chauffage)

Tâche éducative annuelle, centre

720 heures  
Centre de formation professionnelle Vision 20 20

Période d'engagement

À compter du 3 août 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.64 ABOLITION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN

CE14-447-1809

Madame Sylvie Bilodeau propose que, suite à la démission de monsieur Alain Roux, le poste de conducteur de véhicules légers au Service des ressources informatiques et matérielles devenu ainsi vacant soit aboli.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.65 CRÉATION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN

CE14-448-1809

Monsieur Jacques Daigle propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture d'un poste régulier à temps plein, 35,5 heures par semaine, de conductrice ou conducteur de véhicules légers au Service des ressources informatiques et matérielles.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-449-1809

6.66 RETOUR À SON POSTE D'ORIGINE, PERSONNEL DE SOUTIEN,  
MONSIEUR DANY GOSSELIN

ATTENDU que monsieur Dany Gosselin avait obtenu le poste de concierge de nuit, classe I (P.S. 26-17) à la Polyvalente La Samare en date du 18 juin 2018;

ATTENDU que monsieur Dany Gosselin désire se prévaloir de la clause 7.1-07 de l'entente locale du personnel de soutien lui permettant de retourner à son poste d'origine;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Manon Lambert :

Que monsieur Dany Gosselin retourne à son poste d'origine de concierge, classe II à l'école Saint-Édouard et ce, à compter du 10 septembre 2018.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-450-1809

6.67 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 26-17),  
MONSIEUR ÉRIC PAINCHAUD

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de concierge de nuit, classe I à la Polyvalente La Samare, soit attribué à monsieur Éric Painchaud selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,  
38,75 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 10 septembre 2018

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE  
LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-451-1809

10.00 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, monsieur Jacques Daigle, propose la levée de la présente séance du comité exécutif à 19 h 27.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

---

Paulette S. Rancourt, présidente

---

Michael Provencher, secrétaire général